

UN BUDGET EN CROISSANCE DE 1,8 MILLIARD ?

Une arnaque de 1,7 milliard!

Il n'y a pas d'augmentation des financements de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le budget 2008. C'est ce que montre une approche globale, complétée par une étude de la stagnation des financements sur les chapitres importants, exception faite des aides au privé.

HENRI AUDIER

DIRECTEUR DE RECHERCHE ÉMÉRITE AU CNRS, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DU SNCS.

Bravo ! Encore bravo ! Une croissance de 1,8 milliard d'euros soit + 7,8 % pour le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ! Exactement les promesses de Sarkozy. Mais malheureusement, ce budget est cosmétique et artificiellement gonflé. Tout y est truquage. Qu'il s'agisse de l'emploi, des moyens, de l'attractivité des carrières, de l'effort pour le premier cycle, la croissance de ce budget mesure l'ambition du président pour la France. Elle est nulle.

Autopsie d'une manipulation de l'information

D'abord, si on table sur 2 % d'inflation, maintenir le pouvoir d'achat des 23 milliards des financements (budget, agences et fiscalité) nécessite 460 millions (M€). La croissance, en euros constants, est donc de 1340 M€.

Ce budget 2008 inclut des régularisations budgétaires pour l'année 2007 d'un montant de 470 M€. Cela correspond à des évolutions salariales et des cotisations retraites non versées aux établissements en 2007. Cela permet au gouvernement d'annoncer une « croissance » de 5 % des budgets 2008 des EPST. S'il est bien de payer ses dettes, on ne peut assimiler cela à des mesures d'expansion. Il faut donc les déduire des 1340 M€, ce qui ramène la croissance annoncée à 870 M€.

Ces 870 M€ incluent 455 M€ de dégrèvements fiscaux, dont 390 en crédit d'impôt. À ce stade, il ne reste que 415 M€ pour financer les mesures nouvelles.

Sur les 330 M€ du budget ajoutés pour les constructions universitaires, 200 M€ sont un rat-trapage pour trois chantiers (Jussieu, Mulhouse, Collège de France). Il ne reste plus alors que 215 M€.

110 M€ (dont 60 à l'Oseo) correspondent à des transferts de ligne de l'aide au privé du ministère

de l'Industrie à celui de la Recherche (1). Il reste donc 215 - 110 (1). Mais ce budget est « initial », des « coupes » de printemps sont déjà prévues. Dans ce cas, le budget baisserait. Les promesses de Sarkozy, quand elles sont positives, sont tout aussi fiables que celles de Chirac.

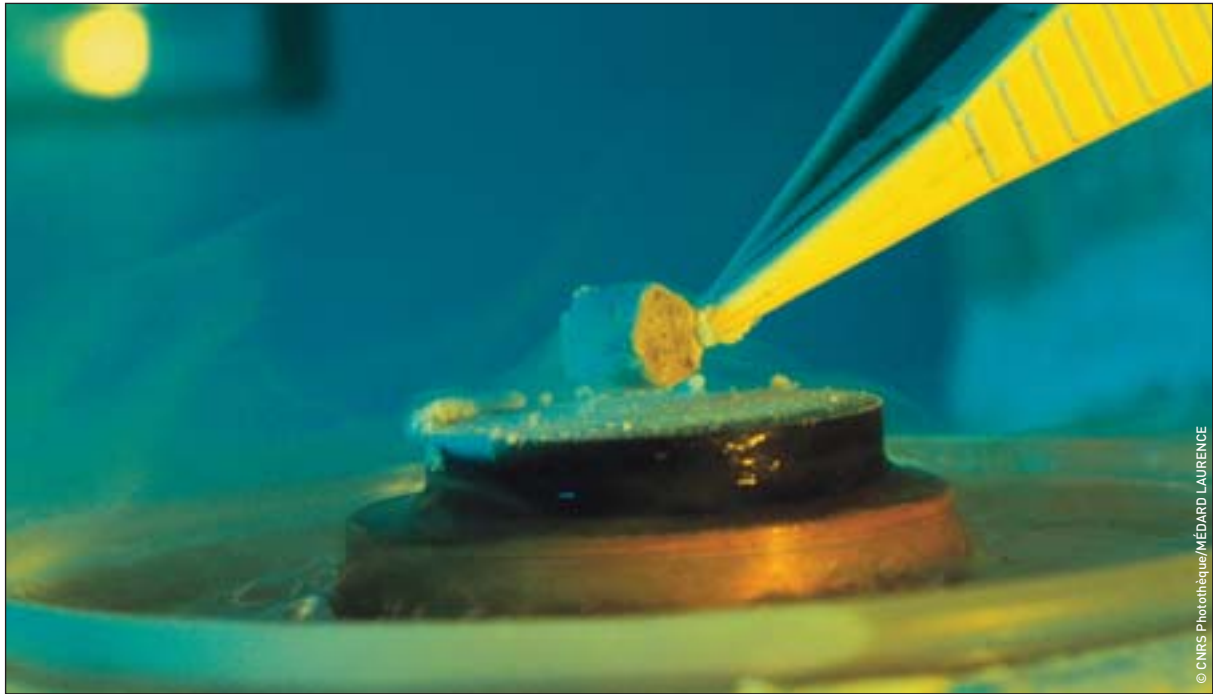
Des anti-priorités pour le service public

D'abord l'emploi, l'attractivité et l'avenir sont délibérément sacrifiés. Il n'y a aucun emploi statutaire créé au budget et cela durera 5 ans (V. Péresse à Toulouse). La recherche étant une activité de matière grise, sa croissance est d'abord celle de son potentiel humain. En augmentant encore le nombre de CDD sans débouchés sur des emplois stables, ce choix renforcera la tendance des étudiants à fuir les masters recherche. Avec toutes les conséquences que cela aura sur la qualité du recrutement, y compris dans la recherche privée.

Ce budget ne permettra pas non plus d'allègements de service des enseignants-chercheurs en faveur de la recherche, ni d'effort pour mieux encadrer les premiers cycles afin de limiter l'échec. Les mesures en faveur des doctorants (1 000 moniteurs de plus) sont très loin du signe fort qu'il fallait donner. Quant à la revalorisation des carrières, c'est en moyenne 7 euros par mois de plus pour chacun des personnels de recherche. Sans doute moins que la baisse du pouvoir d'achat subie par la fonction publique.

Par ailleurs, l'objectif majeur de la lutte contre l'échec dans l'université est remis à l'an d'après. 40 M€ y sont affectés (10 fois moins que le crédit d'impôt). Aucun poste n'est créé pour un encadrement permettant un suivi individualisé. 14 M€ seulement pour la licence, mais seulement utilisables à partir de septembre 2008...

»»»



© CNRS Photographique/MÉDARD LAURENCE

»» Enfin, les moyens des laboratoires sont en stagnation. À l'exception de quelques investissements en amont de problématiques industrielles au CEA, au CNES ou à ITER, il reste 6,4 M€ (moins que l'inflation) pour la recherche universitaire et rien sur les crédits de base des organismes, semble-t-il même pas l'inflation. Avec la « réserve » de 6 % obligatoire (pour les « coupes » de printemps), c'est autour de 15 % à nouveau que pourraient baisser les crédits des unités.

La seule croissance envisagée sera donc orientée par contrats venant de l'Europe, du privé et surtout de l'ANR (130 M€). Mais la croissance globale restera faible puisque 30 % des contrats ANR iront au privé ; dans le public, la moitié sera dépensée en CDD. En moyenne, ANR comprise, les moyens des labos progresseront donc au mieux comme le PIB. Moins que lui en fonction de la régulation budgétaire au printemps.

L'aide à la recherche privée : arroser le sable

Pour les entreprises, c'est l'État-providence. En plus des dégrèvements fiscaux (+ augmentation montrée plus haut comme fictive), les crédits de l'ANR grossissent de 130 M€ (+16 %). Ceux d'Oseo de 60 M€ (+37 %).

Le gouvernement a choisi de porter le crédit d'impôt (3) pour les sociétés à 3,1 milliards en 2012 (donc de le multiplier par 7 en 10 ans), de le baser désormais sur le montant des dépenses de recherche (et non plus sur l'accroissement de celles-ci) et de le dé plafonner, toutes choses favorables aux grands groupes qui en profitent déjà pour 90 %, avec leurs PME-filiales. Entre 2002 et 2006, l'aide de l'État a été multipliée par

un facteur voisin de 4, sans qu'il y ait eu de décollage significatif de la recherche privée. Tout se passe comme s'il y avait un effet, non pas d'entraînement, mais de substitution : plus l'État finance, moins le privé investit. L'État, pour le moins, devrait évaluer l'efficacité de ces aides, comme le demande la Cour des comptes.

Ce budget rend encore plus démagogique l'objectif gouvernemental de « deux établissements classés dans les 20 premiers et 10 parmi les 100 premiers mondiaux », comme celui de « porter l'effort de recherche à 3 % du PIB ». La France a déjà eu, depuis 50 ans, de mauvais budgets d'enseignement supérieur (1970-1980) ou de médiocres budgets recherche (1993-1995, 2003-2004). Mais jamais, à ce point, les deux à la fois. Sauf en 2004. Avec la réaction qui s'ensuit. ■

Henri Audier

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Notamment via l'Oseo et à la suite de la suppression de l'Agence pour l'innovation industrielle (All). Sa suppression laisse en plus au gouvernement un vrai milliard non dépensé en 2007. Celui-ci vient d'annoncer que sur ce milliard, 300 M€ seront utilisés pour financer des projets de moyennes entreprises. Cette dernière mesure est positive sous réserve d'inventaire.
2. Nous ne disposons que des chiffres globaux du site du ministère. Il faudra avoir les budgets des organismes pour une analyse plus fine. Le taux de 0,5 % est valable à 0,5 % près.
3. Voir l'article sur le crédit d'impôt sur le site SLR.
4. Multiplication par 2,7 du crédit d'impôt, 25 % des contrats ANR, pôles de compétitivité, All, Oseo, etc.